

Accidentalité routière en Eure-et-Loir

Baromètre mensuel - janvier 2018

(données non-consolidées)

 Au cours du mois de janvier, 5 personnes sont décédées lors de 4 accidents. La présence de stupéfiants est révélée à 2 reprises.

Données mensuelles

Accidents

2017 : 15
2018 : 16

Tués

2017 : 3
2018 : 5

Blessés

2017 : 19
2018 : 15

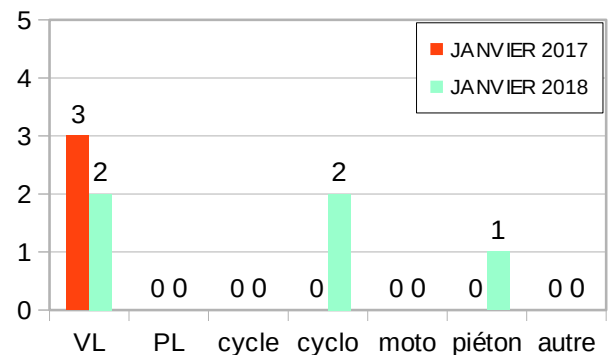
Blessés Hospitalisés

2017 : 12
2018 : 12

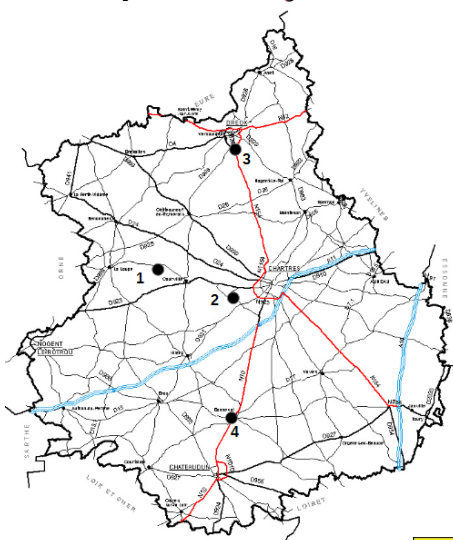
Evolution sur les 12 derniers mois

	Du 01/02/2016 au 31/01/2017	Du 01/02/2017 au 31/01/2018	Ecart
Accidents	185	207	- 22
Tués	25	45	+ 20
Blessés	250	249	- 1
Bl. Hosp.	170	171	+1

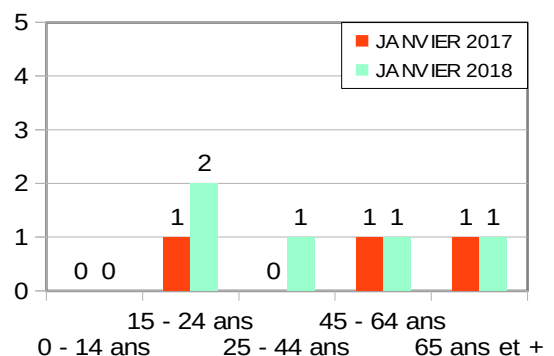
Tués par catégories d'usagers



Localisation des accidents mortels Depuis le 1^{er} janvier



Tués par classes d'âge



2 PERSONNES TUÉES SUR 3 LE SONT SUR LES ROUTES HORS AGGLOMÉRATION

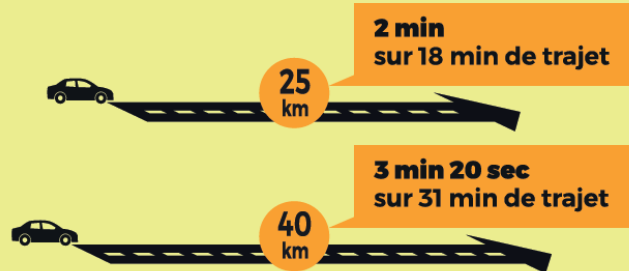


« Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année. » : conclusion de l'étude menée à la demande du Conseil national de la sécurité routière par une équipe d'accidentologues français indépendants publiée en 2013.*

À compter du 1er juillet 2018 la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central sera limitée à 80 km/h.

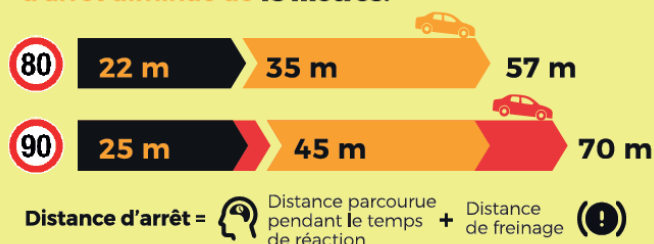
PEU DE DIFFÉRENCE DANS LE TEMPS DE TRAJET

En roulant à **90** plutôt qu'à **80** vous ne gagnez que ...



DES DISTANCES DE FREINAGE MOINS ÉLEVÉES

En réduisant la vitesse de 10 km/h, la distance d'arrêt diminue de **13 mètres**.



INFO??
??INTOX

“ LES ROUTES SECONDAIRES ALLEMANDES SONT TOUTES À **100** ”

FAUX

De nombreuses sections dangereuses sur les routes limitées à 100km/h font l'objet de limitation à 70 km/h.

[Source : INRS]

#SAUVONSPLUSDEVIES
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Source : DSR

55 %
des accidents
mortels
se produisent
sur les routes
à
double-sens
sans
séparateur
central

INFO??
??INTOX

“ LE DANEMARK A ESSAYÉ LES **80** ET EST REPASSÉ AUX **90** ”

FAUX

Seulement 100 km de routes Danoises font l'objet d'une expérimentation de réhaussement de la vitesse, de 80 à 90 km/h.

[Source : Ambassade de Danemark]

#SAUVONSPLUSDEVIES
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Source : DSR

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact et sources : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments / BSD / ODSR

☎ : 02 37 20 40 60